

Neuf armateurs s'engagent pour un shipping plus vert

La ministre Élisabeth Borne et la secrétaire d'État Brune Poirson ont lancé le 23 juillet une charte pour l'amélioration des performances énergétiques des navires et le respect de l'environnement marin (protection des cétacés, impact sonore des navires, lutte contre les espèces invasives...).

Ce document appelé Sails (pour sustainable actions for innovative and low-impact shipping), a été signé par neuf armateurs : Brittany ferries, CMA CGM, Corsica ferries, Corsica linea, La Méridionale, Louis Dreyfus armateurs (LDA), L'Express des îles, Orange marine et Ponant. Leur engagement, résumé par Armateurs de France qui soutient l'initiative ? « **Aller loin dans la transition écologique et énergétique, et ce, sans perdre de temps. D'abord en respectant les réglementations internationales, mais surtout en ayant un temps d'avance sur ces dernières.** »

Corsica ferries a, à cette occasion, présenté le détail de son projet de réduction des émissions, avec la promesse de quatre navires au GNL à l'horizon 2024 (un navire neuf en 2023 et trois conversions au GNL-méthanol) et l'équipement d'un premier ferry au courant de quai à Toulon fin 2020, *a priori* le **Pascal Lota**. Avec sept autres navires à suivre, dont trois d'ici 2021.

T. T.